

Bac pro services aux personnes et aux territoires

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MFR PONTONX
maïte mazana
05.58.57.20.42
mfr.pontonx@mfr.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Préparer un diplôme de niveau IV Acquérir une polyvalence de compétences dans le secteur du service à la personne Appréhender la dimension locale, les ressources du territoire afin de développer des capacités d'initiatives et de proposer des actions.

Contenu et modalités d'organisation

Une formation générale: -Français -Histoire/géographie -Education socio culturelle -Economie -Mathématiques -Langues vivantes -Sciences physiques et chimiques -EPS -Biologie/écologie -Informatique Une formation professionnelle: -Besoins des publics -Structures d'accueils - Sécurité, confort ,hygiène -Restauration bio alimentation -Vie quotidienne -Territoire

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Bac pro services aux personnes et aux territoires - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Insertion professionnelle:poursuite de formation de niveau supérieur

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00286460	du 01/09/2022 au 31/07/2025	(40)	MFR PONTONX		  	
00335009	du 01/09/2023 au 31/08/2026	(40)	MFR PONTONX		Non éligible	
00413226	du 01/09/2024 au 30/06/2027	(40)	MFR PONTONX		Non éligible	